

**Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier**

À une séance régulière du conseil municipal d'Authier, tenue le 18 avril 2023 à 19h30 à la salle du conseil municipal sous la présidence de la mairesse suppléante Madame Cindy Demers et des conseillers suivants :

Madame Nathalie Gaudette

Madame Angèle Auger

Monsieur Ghislain Desaulniers

Madame Véronique Hince

Monsieur François Deschênes

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente

PÉRIODE DE SILENCE

No-055-18-04-23

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Madame Nathalie Gaudette, d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

PÉRIODE DE QUESTIONS :

- Monsieur Michael Piché;

ADMINISTRATION ET FINANCES :

- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 21 mars 2023;
- Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 27 mars 2023;
- Adoption des comptes;
- Comité Bellefeuille – Adoption du compte rendu de la réunion (Authier, Authier-Nord et Chazel);
- Comité Bellefeuille – Offre de service relative à la vérification des livres – Comité Bellefeuille (31 mars 2023);
- Comité Bellefeuille – Offre de service relative à la vérification des livres – Comité Bellefeuille (31 décembre 2023);
- Comité Bellefeuille – Commandite du 100^e de la municipalité d'Authier-Nord;
- Comité Bellefeuille – Paiement des sommes dues à la municipalité de Chazel, suite à leur retrait du comité;
- Comité Bellefeuille – Appui aux projets dans le cadre du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest, Chazel et La Sarre;
- Comité Bellefeuille – Adoption du compte-rendu de la réunion (Authier et Authier-Nord) du 22 mars 2023;
- Comité Bellefeuille – Résolution concernant l'augmentation salariale de l'adjointe administrative;
- Octroi du contrat concernant les Services professionnels pour la planification, la gestion forestière et la surveillance de chantiers sur les territoires forestiers résiduels du secteur d'Authier et d'Authier-Nord;
- Octroi du mandat à la MRC d'Abitibi-Ouest pour le dépôt d'une demande financière au programme de traitement des matières organiques par biomécanisation et compostage – Volet 2 (PTMOBC-Volet II) (acquisition de bacs-matières organiques) pour la municipalité d'Authier;
- Suivi du projet d'inventaire du patrimoine bâti;
- Opération cadastrale du 597, avenue Principale;
- Articles promotionnels – Ajustement des prix;
- Avis de catégorisation du Musée École du Rang 2 d'Authier;
- Révision du programme de remboursement des couches lavables;

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

- Adoption du rapport financier de la Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon se terminant le 31 décembre 2022;

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

- Adjudication du contrat d'entretien des chemins d'été 2023;

HYGIÈNE DU MILIEU

- Suivi du projet égout – Forage et rapport;
- Reconstruction de l'égout pluvial par le MTQ;
- Adoption du rapport financier de la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon se terminant le 31 décembre 2022;

LOISIRS ET TOURISME

URBANISME

PAROLE AU MAIRE

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX

PÉRIODE DE QUESTIONS

VARIA

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Michael Piché vient demander la possibilité d'acquérir une petite parcelle de terrain afin de régulariser son terrain situé au 581, rue Centrale. Le conseil va analyser sa demande.

Il demande aussi la possibilité de réparer et de bonifier les paniers de baskets qui se trouvent près du dôme. Un filet pour retenir les ballons derrière les paniers et solidifier les paniers pour qu'ils soient plus solide serait apprécié. Des démarches seront faites dans ce sens pour la saison estivale 2023.

ADMINISTRATION ET FINANCES

No-056-18-04-23

Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 21 mars 2023:

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Madame Véronique Hince, que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière.

Adopté

No-057-18-04-23

Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 27 mars 2023:

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Madame Nathalie Gaudette et appuyé par Monsieur François -Deschênes, que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance extraordinaire.

Adopté

No-058-18-04-23

Adoption des comptes:

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur François Deschênes, que le conseil municipal accepte les comptes à payer pour un montant de 22 353,06 \$ pour le mois de mars 2023 ainsi que les salaires pour la période de mars 2023 pour un montant de 10 366,43 \$.

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes.

Adopté

No-059-18-04-23

Comité Bellefeuille – Adoption du compte-rendu de la réunion (Authier, Authier-Nord et Chazel) du 22 mars 2023 :

Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Madame Nathalie Gaudette d'adopter le compte-rendu de la réunion du 22 mars 2023, tel que présenté.

Adopté

No-060-18-04-23

Comité Bellefeuille – Offre de service relative à la vérification des livres – Comité Bellefeuille (31 mars 2023) :

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Madame Véronique Hince que la municipalité d'Authier, déléguée, sur recommandation du Comité Bellefeuille, accorde le service de l'audit des états financiers du 31 mars 2023, suite au départ de Chazel, à la firme Daniel Tétreault, CPA inc., au montant de 2 225 + taxes. M. Daniel Tétreault, CPA, est responsable de l'audit des états financiers pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2022.

Adopté

No-061-18-04-23

Comité Bellefeuille – Offre de service relative à la vérification des livres – Comité Bellefeuille (31 décembre 2023) :

Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Monsieur François Deschênes que la municipalité d'Authier, déléguée, sur recommandation du Comité Bellefeuille, accorde le service de l'audit des états financiers du 31 décembre 2023, à la firme Daniel Tétreault, CPA inc., au montant de 2 225\$ + taxes.

Monsieur Daniel Tétreault, CPA, est responsable de l'audit des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022.

Adopté

No-062-18-04-23

Comité Bellefeuille - Commandite 100^e Municipalité d'Authier-Nord:

Il est proposé par Madame Véronique Hince et appuyé par Madame Angèle Auger que la municipalité d'Authier, déléguée, sur recommandation du Comité Bellefeuille, sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

D'accepter la demande de commandite de la municipalité d'Authier-Nord pour un montant de 5 000\$. Ce montant sera pris à même le fonds d'Authier-Nord.

Adopté

No-063-18-04-23

Comité Bellefeuille – Paiement des sommes dues à la municipalité de Chazel, suite à leur retrait du comité :

Il est proposé par Monsieur François Deschênes et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers que la municipalité d'Authier, déléguée, sur recommandation du Comité Bellefeuille, sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

D'accepter le paiement de 300 000\$ (montant maximal pour un fournisseur personnalisé dans ACCÈS D), qui sera fait le 4 avril 2023, la recommandation de Daniel Tétreault, CPA, était de 350 000\$, comme 1^{er} versement à la municipalité de Chazel, à la suite de la décision de se retirer du Comité Bellefeuille. Un 2^e versement sera effectué après l'adoption des états financiers se terminant le 31 mars 2023.

Adopté

No-064-18-04-23

Comité Bellefeuille – Appui aux projets dans le cadre du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest, Chazel et La Sarre :

- ATTENDU QUE** le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur les lots épars et dans les territoires sous convention d'aménagement forestier (entente de délégation de gestion);
- ATTENDU QUE** l'année de référence s'échelonne du 1^{er} janvier au 31 décembre;
- ATTENDU QUE** trois dates de dépôt de projet sont établies, soient le 31 mars, le 31 août et le 30 novembre de chaque année;
- ATTENDU QUE** le Comité Bellefeuille souhaite obtenir une aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux pour la réalisation des activités suivantes : Travaux sylvicoles;
- ATTENDU QUE** l'aide financière demandée est de 42 024,69\$;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de Madame Véronique Hince et appuyé par Madame Angèle Auger, il est unanimement résolu :

- D'appuyer le projet présenté par le Comité Bellefeuille, pour une demande d'aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest pour un montant maximum de 42 024,69\$;
- D'autoriser Monsieur Daniel Favreau à signer la documentation relative au projet.

Adopté

No-065-18-04-23

Comité Bellefeuille – Adoption du compte-rendu de la réunion (Authier et Authier-Nord) du 22 mars 2023 :

Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Madame Angèle Auger d'adopter le compte-rendu de la réunion du 22 mars 2023, tel que présenté.

Adopté

No-066-18-04-23

Comité Bellefeuille – Résolution concernant l'augmentation salariale de l'adjointe administrative :

Il est proposé par Monsieur François Deschênes et appuyé par Madame Nathalie Gaudette que la municipalité d'Authier, déléguée, sur recommandation du Comité Bellefeuille, sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

D'accorder une augmentation de salaire à Madame Édith Coulombe, adjointe administrative de 3,00\$/heure. Cette augmentation entrera en vigueur le 1^{er} avril 2023, et sera payée rétroactivement, si nécessaire, le temps que la municipalité adopte la résolution à cet effet.

Adopté

No-067-18-04-23

Octroi du contrat concernant les Services professionnels pour la planification, la gestion forestière et la surveillance de chantiers sur les territoires forestiers résiduels du secteur d'Authier et d'Authier-Nord;

Tel que mentionné dans l'appel d'offres publique sur le SEAO, l'ouverture s'est déroulée le mardi 18 avril 2023 au bureau municipal en présence de Monsieur Sébastien Côté, citoyen et de Madame Édith Coulombe, adjointe administrative pour le Comité Bellefeuille. Les offres sont les suivantes :

CAF : 133 371,00\$ taxes incluses

GFCA : 102 500,00\$ taxes incluses

Suite aux soumissions reçues, il est proposé par Madame Véronique Hince et appuyée par Madame Angèle Auger d'octroyer le contrat concernant les Services professionnels pour la planification, la gestion forestière et la surveillance de chantier sur les territoires forestiers résiduels du secteur Authier et Authier-Nord au Groupement Forestier Coopératif Abitibi, étant la plus basse soumission conforme soit : 102 500,00\$.

Adopté

No-068-18-04-23

Octroi du mandat à la MRC d'Abitibi-Ouest pour le dépôt d'une demande financière au programme de traitement des matières organiques par biomécanisation et compostage – Volet 2 (PTMOBC-Volet II) (acquisition de bacs-matières organiques) pour la municipalité d'Authier :

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Authier a compétence dans le domaine de la collecte des matières résiduelles ;

CONSIDÉRANT le projet de la municipalité d'Authier de procéder à l'acquisition de bacs de 240 litres pour la collecte résidentielle des matières organiques ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Authier envisage de procéder à un appel d'offres commun pour cette acquisition, de façon à obtenir le meilleur prix possible ;

- CONSIDÉRANT** les discussions que la municipalité d'Authier a avec, notamment, les municipalités locales du territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest aux fins de convenir d'une entente afin que la MRC soit mandatée pour procéder à un appel d'offres commun ;
- CONSIDÉRANT QUE** dans ce contexte, il est opportun de requérir de la MRC d'Abitibi-Ouest qu'elle produise et dépose, pour et au bénéfice de la municipalité d'Authier, une demande d'aide financière dans le cadre du PTMOBC-Volet II ;
- EN CONSÉQUENCE,** Il est proposé par Madame Véronique Hince et appuyé par Monsieur François Deschênes et résolu à l'unanimité :
- QUE** la municipalité d'Authier autorise la MRC d'Abitibi-Ouest à déposer, pour et en son nom, une demande d'aide financière dans le cadre du Volet II du Programme de traitement de matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC – Volet II) ;
- QUE** la municipalité d'Authier confirme le nombre de bacs résidentiels requis et inscrits dans le tableau en annexe, cette dernière faisant partie intégrante de la présente résolution ;
- QUE** la MRC d'Abitibi-Ouest soit autorisée, pour les fins du dépôt de cette demande et de son traitement, à fournir au ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) toute information pertinente que la municipalité d'Authier s'engage à communiquer à la MRC d'Abitibi-Ouest sur demande ;
- QU'** une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à la MRC d'Abitibi-Ouest ;
- QUE** la présente résolution soit effective à compter du moment où la MRC d'Abitibi-Ouest aura accepté le mandat par résolution de son conseil.

Adopté

Suivi du projet d'inventaire du patrimoine bâti :

La directrice fait état des informations reçues à ce sujet lors d'une rencontre d'information à la MRC d'Abitibi-Ouest.

No-069-18-04-23

Opération cadastrale du 597, avenue Principale :

Il est proposé par Monsieur François Deschênes et appuyé par Madame Nathalie Gaudette de mandater Patrick Descarreaux, arpenteur, à effectuer une opération cadastrale afin que la municipalité régularise la situation d'accès au 597, avenue Principale. Les frais s'élèveront à environ 2 700,00\$. De plus, ils auront le mandat de valider les possibilités concernant la régularisation du terrain appartenant à Monsieur Michael Piché.

Adopté

No-070-18-04-23

Articles promotionnels – Ajustement des prix :

Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Madame Angèle Auger d'ajuster les prix des articles promotionnels du 100^e suivants :

- Les cartes postales seront donnés au Musée École du rang 2 afin qu'il puisse les vendre dans la boutique souvenir;
- Les coupes seront remises aux nouveaux arrivants et/ou disponibles à la salle communautaire par les comités;
- Les porte-clés seront remis aux nouveaux arrivants;
- Les chandails seront donnés aux intéressés;
- Les livres seront désormais en vente à 25,00\$.

Adopté

Avis de catégorisation du Musée École du Rang 2 d'Authier :

La directrice dépose l'avis de catégorisation transmis par le ministère de la Culture concernant le Musée École du rang 2 d'Authier.

Programme de remboursement des couches lavables – version 2023 :

Le programme sera révisé et nous tenterons d'y inclure les produits hygiéniques féminins lavables. À suivre.

Adopté

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

No-071-18-04-23

Adoption du rapport financier de la Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon se terminant le 31 décembre 2022 :

Il est proposé par Madame Véronique Hince et appuyé par Monsieur François Deschênes d'adopter le rapport financier de la Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon se terminant le 31 décembre 2022, tel que présenté.

Adopté

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

No-072-18-04-23

Adjudication du contrat concernant l'entretien d'été 2023 :

Tel que mentionné dans l'appel d'offres par invitation pour l'entretien des chemins d'été 2023, l'ouverture s'est déroulée jeudi le 13 avril 2023 à 10h en présence de Madame Nathalie Ayotte, adjointe et Madame Édith Coulombe, adjointe administrative. Les offres sont les suivantes :

Proulx et Genesse : 13 176,73\$ taxes incluses

Gabriel Aubé inc. : aucune réponse

Suite à la soumission reçue, il est proposé par Monsieur François Deschênes et appuyé par Madame Nathalie Gaudette d'adjudiquer le contrat d'entretien des chemins d'été pour la saison 2023 à Proulx et Genesse au montant de 13 176, 73\$ (taxes incluses). Il est à noter que Monsieur Ghislain Desaulniers s'abstient de tout commentaire et de toute décision concernant l'octroi du contrat, car il est employé d'un des deux soumissionnaires.

Adopté

HYGIÈNE DU MILIEU

Suivi du projet égout – Forages et rapports :

Les travaux de forages exploratoires sont terminés. Le rapport suivra sous peu.

Reconstruction de l'égout pluvial par le MTQ :

La directrice fait état d'un rapport fourni par le MTQ concernant le projet de reconstruction du réseau pluvial sur l'avenue Principale.

No-073-18-04-23

Adoption du rapport financier de la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon se terminant le 31 décembre 2022 :

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers d'adopter le rapport financier de la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023.

Adopté

LOISIRS ET TOURISME

URBANISME

PAROLE AU MAIRE

PÉRIODE DE QUESTIONS

VARIA

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX

- Comité Jeunesse** : ▪ Rien.
- O.M.H.** : ▪ Le mandat de Monsieur Daniel Rancourt à titre de président a été renouvelé.
- Comité Bellefeuille** : ▪ Rien.
- M.R.C.** : ▪ Rien.
- Régie des déchets** : ▪ Rien.
- Musée École du Rang 2** : ▪ Rien.
- Âge d'Or** : ▪ Rien.
- Régie des incendies** : ▪ Rien.
- MADA & PFM** : ▪ Rien.
- Centre plein-air** : ▪ Rien.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:

No-074-18-04-23

Clôture :

Il est proposé par Madame Véronique Hince et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers, du fait que tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Madame Cindy Demers, mairesse suppléante, décrète la levée de l'assemblée à 21h42.

Cindy Demers, mairesse suppléante

Rachel Barbe, greffière-trésorière